



prog 50

1. IDENTIFICATION												
NO PRODUCTEUR	000000052366											
ADRESSE	505 2365 RUE VALLEL QUEBEC											
TEL. TRAV.	()											
TEL. RES.	(418) 555-2366											
NOM, PRÉNOM	11400											
REPRÉSENTANT	TONY CARTER											
CODE POSTAL	G1W 5B5											
TEL.												
2. LOCALISATION												
Unité évaluation	2629 02 4402											
Cadastre code	1446											
Lot(s) nos	4240714 4240715 4240716 4240717 4240713											
DESIGNATION CADASTRALE	4240714 4240715 4240716 4240717 4240713											
Municipalité code	28040											
Nom	ST-CYPRIEN-DES-ETCHEMINS											
Rang code	14											
Nom	RANG B											
Région écologique	100											
#propriete:(	1)											
3. IDENTIFICATION DE LA PARCELLE												
No	40,62,63,66											
Superficie	11.07											
4. PHOTO												
No de photo	Q15125-151											
Echelle	1/15000											
Feuille	21L/8 SE											
5. RÉSULTATS DES INTERVENTIONS												
1. Appellation-perturbation NATUREL												
2. Type de terrain												
3. Surface terrière résiduelle (m2 ha.)												
Résineux	21											
Feuillus	4											
4. Prélév. chemin %												
17	Total % 36											
5. Tiges marchandes résid. (ti. ha.)												
6. Tiges non m. rés. (ti. ha.)												
7. Tiges éclaircies												
Résineux (ti ha.)												
Feuil. intolér. (ti ha.)												
Feuil. tolér. (ti ha.)												
Total (ti ha.)												
7.1 Procédure maladie du rond O N												
7.2 Respect bandes protection O N												
8. a) coeff. distribution et b) régénération												
Résineux (%)	0											
ti ha.												
Feuillus (%)	0											
ti ha.												
total (%)	0											
ti ha.												
9. Arbres ou plants blessés (%)												
1												
10. Qté tiges %												
ti ha.	1263											
11. Volume total récolté m3												
629												
12. Recouvrement andains %												
13. Microsites conformes (nb ha.)												
14. Distance entre fossés m.												
15. Prof. fossés princ. m.												
16. Bassins sédimentation												
18. Produit ou app. à utiliser												
SCIE MECANIQUE												
19. Hauteur élagage m.												
20. Semenciers (ti. ha.)												
21. Effic. ou qualité traitement %												
100												
22. Traitement date début :												
26/10/22												
23. Débroussaillage date de fin :												
24. Travaux effectués par												
PROPRIÉTAIRE												
6. RENSEIGNEMENTS SUR LA PLANTATION												
Code prép: Année prép: Kyoto												
6. RENSEIGNEMENTS SUR LA PLANTATION												
Essence	Nbre de plants	Âge	stock	Culture	Type pl.	Densité	Espacement	Code tr.				
Total 0												
Objectif de reboisement ML Nbre plants regarnis Superficie reboisée 0.0												
7. TRAVAUX EXÉCUTÉS ET DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE												
TEGS	Code prod.	Nbre unités	TECHNIQUE (\$)				EXÉCUTION (\$)				Total (\$)	
T	7902	-3	Taux	S-total	Réduc.	Total	Taux	S-total	Réduc.	Total	Bén.	DC
G	7980	-3	196	2169.72		2169.72	1546	17114.22		17114.22	A	A
			502	5557.14		5557.14					A	A
Programme: 50			Montant de l'aide financière: 7726.86				17114.22				24841.08	
8. AUTRES CRITÈRES D'APPRÉCIATION		9. ATTESTATION DE L'INGÉNIEUR FORESTIER		10. RÉSERVÉ À L'AGENCE								
Explications, remarques et recommandations		J'atteste que tous les travaux ont été effectués adéquatement, c'est-à-dire, conformément aux règles connues et éprouvées de la sylviculture et qu'ils répondent à toutes les autres conditions d'admissibilité contenues dans le cahier d'instructions techniques de l'Agence de mise en valeur des forêts privées des appalaches.		L'Agence ACCÉPTE la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et la demande de participation financière présentée :								
Le travail a-t-il été effectué conformément à la prescription? ☒ Oui ☐ Non		Les travaux ci-haut décrits ne sont pas admissibles à une aide financière pour la raison suivante:		À cet égard, l'Agence accorde une participation financière au :								
Remarques:		Rapport d'exécution préparé par		L'industriel forestier reconnu, pour un montant de :								
M. Yvon Fortier (ancien propriétaire) a transféré sa propriété vers une compagnie.		TONY CARTER		26/10/2022								
Ouvriers :		Nom		Date								
		Realisé sous la responsabilité et la supervision personnelle										
		Signature de l'ingénieur forestier		07/08/2023								
		98-027										
		No permis		Date								
		Signature de l'Agence		Date								
14. No du plan d'aménagement forestier		15. Sélectionné pour la v.o.		16. No de prescription								
32332180113		☐		12 32332220043 2304 1								



PRESCRIPTION SYLVICOLE ET DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE
AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DES APPALACHES

1. IDENTIFICATION

NO PRODUCTEUR 52366 NOM, PRÉNOM **Philippe Forestier**
ADRESSE 506 3362 RUE GABRIELLE VALLEE STE-FOY CODE POSTAL G1W 5B5
TEL TRAV (418) 654-6006 TEL RES. (418) 654-6006 REPRÉSENTANT TEL.

2. LOCALISATION

Unité évaluation 2629 02 4402 Municipalité code 28040 Nom ST-CYRIEN-DES-ETCHEMINS
Cadastre code 1446 Nom LANGEVIN Rang code 14 Nom RANG B
Lot(s) nos 33.1 34.1 35.1 36.1 36.1 Région écologique 100
DESIGNATION CADASTRALE 4240713 4240714 4240715 4240717 4240716 #propriété: (1)

3. IDENTIFICATION DE LA PARCELLE

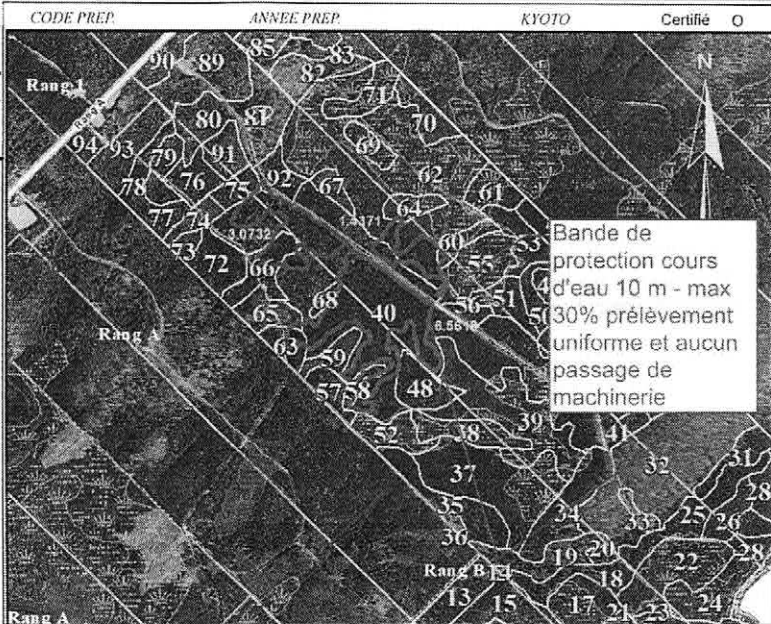
No 40,62,63,66
Superficie 11.06

4. PHOTO

No de photo Q15125-151
Échelle 1/15000
Feuille 21118 S.E.

5. DONNÉES FORESTIÈRES

1. Peuplement Sb9 Eu+ Pt+ Eo+ Bj+ T
2. Autre que peuplement
3. Densité A 4. Hauteur 14.0 m
4.1 Origine ou perturb. NA
5. Age ou année de plantation 35
6. Emailles nb/ha.
7. Couverture (broussailles) (%)
8. Taux d'affaiblissement ou mortalité (%)
9. Tiges ou micros opp. par % 0.0
9.1 Tiges av. q. (nb/ha) 859
9.2 Tiges qual. (%) 0.0
10. Coefficient de distribution
a) résineux (%) 0
B) Feuillus (%) 0
Total (%) 0
11. Drainage 12. Type écol.
13. IQS
13.1 Permis obligatoire O/N
14. Espacement
14.1 % cime verte >32% (O/N)
15. Autre
16. Martelage hiver N



REMARQUES: Origine d'un pré-commercial. CONTRACTEUR: 32
P: 2028/09/07 D: 2022/11/02 C: 2028/09/07 OGC: n MA:

6. VOLUMES ET SURFACES TERRIÈRES

Essence	Tiges N.march.	Tiges march.	Diam	Volume	ST int.	ST rés.	% à enlever
SAB				141	34	21	38
EPR				7	2	2	0
FI				10	3	2	33
Total			15.4	158	39	25	36

7. RÉQUISITION DE PLANTS

Essence	Nbre plants	Type	Densité	Espacement	Objectif rebois.
					ML
					Zone
					☐ Verte
					☒ Blanche
Total					
Site de reboisement	☐ accepté	☐ refusé	☐ partiellement		Date
Signature agronome					

8. TRAITEMENTS

Produit ou appareil à utiliser:	TEG	Code prod.	Nb. unités	TECHNIQUE (\$)			EXÉCUTION (\$)			Total (\$)	
				Four	Total	B	Four	Total	A		DC
202207	G	7990 -2	11,060	470	5198,20	A	1354	14 975,24	A	A	20173,44
	T	7902	11,06	185	2046,10						2046,10
Période obligatoire											
202207			Montant de l'aide financière:	7244,30				14 975,24			22 219,54

10. DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

1ERE ECL. COMMERCIALE Peuplement naturel AVEC MARTELAGE (ABATTAGE MANUELLE DHP 9 à 15 CM) Prélèvement entre 30 et 40% de la surface terrière (incluant les chemins) afin de favoriser la croissance des arbres d'avenir. Couper seulement les arbres marqués avec de la peinture.

13. SIGNATURE

Prescription préparé par: TONY CARTER
Date: 29/06/2022
Réaliser sous la responsabilité et la supervision personnelle de l'ingénieur forestier JÉRÔME LAPORTE
No de permis 09-003
Signature:
Conseiller forestier agréé ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE BOISES DE LA BEAUCHE

11. ENGAGEMENTS ET AUTORISATION DU PRODUCTEUR FORESTIER RECONNU

Je confirme avoir été informé de la nature des travaux et j'accepte que ceux-ci soient réalisés sur ma propriété. Je détiens un certificat de producteur forestier reconnu et un plan d'aménagement forestier pour les superficies visées par les travaux ci-dessus, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier. Je m'engage à préserver les travaux effectués et à ne pas détruire ni permettre que soient détruits partiellement ou totalement les travaux ainsi réalisés, et ce pendant une période de 30 ans suivant l'octroi de la première aide financière pour les travaux en lien avec le reboisement (notamment la préparation de terrain, ledit reboisement, le regain et l'entretien de la plantation), de 10 ans suivant l'octroi de l'aide financière pour les éclaircies commerciales ainsi que les coupes progressives et de 15 ans suivant l'octroi de l'aide financière pour les autres travaux. Si il y a des travaux de préparation de terrain, à assurer la réalisation de la plantation et de tous les travaux d'entretien requis par mon conseiller forestier ou par l'Agence. Dans le cas de l'abandon, par vente ou autrement, de la superficie visée par les travaux décrits ci-dessus, à informer l'acquiescement des obligations de la présente et obtenir son engagement écrit de les respecter. Clause pénale: Je m'engage à ne pas occuper ce qui est visé ci-dessus, à savoir la concession, l'usage ou l'occupation des travaux ainsi réalisés avant l'expiration ou après de 30, 10 ou 15 ans selon le cas. La non-exécution des travaux prévus en planification ou advenant que les informations que j'ai fournies dans le cadre de l'octroi de cette aide se révèlent inexactes, je m'engage et reconnais devoir à l'Agence par anticipation des dommages et intérêts équivalents au montant de cette aide se révélant inexactes, je m'engage et reconnais devoir à l'Agence par anticipation des dommages et intérêts équivalents au montant de cette aide se révélant inexactes.

Signature du producteur forestier reconnu: Date: 18.7.2022

12. DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE

Nous, Conseiller forestier agréé et Producteur forestier reconnu, demandons à l'Agence une participation financière aux fins de la réalisation des: de protection et de mise en valeur décrites aux présentes.
En tant que demandeurs de la participation financière de l'Agence, nous reconnaissons que celle-ci peut être versée dans la mesure des activités de protection et de mise en valeur décrites aux présentes, à savoir la concession, l'usage ou l'occupation des travaux ainsi réalisés avant l'expiration ou après de 30, 10 ou 15 ans selon le cas. La non-exécution des travaux prévus en planification ou advenant que les informations que j'ai fournies dans le cadre de l'octroi de cette aide se révèlent inexactes, je m'engage et reconnais devoir à l'Agence par anticipation des dommages et intérêts équivalents au montant de cette aide se révélant inexactes.

Signature du producteur forestier reconnu: Date: 18.7.2022
Signature du Conseiller forestier agréé: Date: 14/07/2022
Vous pouvez indiquer, à titre informatif, si la demande d'aide financière porte sur l'aide à la technique X, et/ou l'aide à l'exécution X.

14. No du plan d'aménagement forestier 32332180113

15. Sélectionné pour la v.o. ☐

16. No de prescription 12 3233220043



1. IDENTIFICATION	
NO PRODUCTEUR	000000052366
ADRESSE	505 2767 RUE SAINT-JEAN
TEL. TRAV.	()
11400 NOM, PRÉNOM	PLACEMENTS Y. FORÊTS PRIVÉES
QUEBEC	
CODE POSTAL	G1W 5B5
TEL. RES.	(418) 554-0000
REPRÉSENTANT	YVON FORÊTS
TEL.	
2. LOCALISATION	
Unité évaluation	2629 02 4402
Municipalité code	28040
Nom	ST-CYPRIEN-DES-ETCHEMINS
Cadastré code	4448
Rang code	13
Nom	RANG A
Lot(s) nos	3914977 3914978 3915020
Région écologique	100
DESIGNATION CADASTRALE	3914977 3914978 3915020
#propriété	(2)
3. IDENTIFICATION DE LA PARCELLE	
No	39,40,48,45,
Superficie	3,15
4. PHOTO	
No de photo	Q15125-151
Échelle	1/15000
Feuillet	21L/8 SE
5. RÉSULTATS DES INTERVENTIONS	
1. Appellation-perturbation plantation	
2. Type de terrain	
3. Surface terrière résiduelle (m2 ha.)	
Résineux (%)	20
Feuillus (%)	0
4. Prélèvement chemin %	16
Total %	44
5. Tiges marchandes résid. (ti. ha.)	
6. Tiges non m. rés. (ti. ha.)	
7. Tiges éclaircies	
Feuill. intolér. (ti. ha.)	
Feuill. tolér. (ti. ha.)	
Total (ti. ha.)	
7.1 Procédure maladie du rond O/N	
7.2 Respect bandes protection O/N	
8. a) coeff. distribution et b) régénération	
résineux (%)	
feuillus (%)	
total (%)	
9. Arbres ou plants blessés (%)	
10. Qté tiges %	
11. Volume total récolté m3	
12. Recouvrement andains %	
13. Microsites conformes (nb ha.)	
14. Distance entre fossés m.	
15. Prof. fossés princ. m.	
16. Bassins sédimentation	
18. Produit ou app. à utiliser	
19. Hauteur élagage m.	
20. Semenciers (ti. ha.)	
21. Effic. ou qualité traitement %	
22. Traitement date début :	
23. Débroussaillage date de fin :	
24. Travaux effectués par	
6. RENSEIGNEMENTS SUR LA PLANTATION	
Essence	
Nbre de plants	
Âge	
stock	
Culture	
Type pl.	
Densité	
Espacement	
Code tr.	
Total	
Objectif de reboisement	
Nbre plants regarnis	
Superficie reboisée	
7. TRAVAUX EXÉCUTÉS ET DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE	
TEGS	
Code prod.	
Nbre unités	
TECHNIQUE (\$)	
Taux	
S-total	
Réduc.	
Total	
Bén.	
EXÉCUTION (\$)	
Taux	
S-total	
Réduc.	
Total	
Bén.	
DC	
Total (\$)	
Programme	
Montant de l'aide financière	
8. AUTRES CRITÈRES D'APPRÉCIATION	
Explications, remarques et recommandations	
Le travail a-t-il été effectué conformément à la prescription?	
Remarques:	
Ouvriers:	
9. ATTESTATION DE L'INGÉNIEUR FORESTIER	
J'atteste que tous les travaux ont été effectués adéquatement, c'est-à-dire, conformément aux règles communes et éprouvées de la sylviculture et qu'ils répondent à toutes les autres conditions d'admissibilité contenues dans le cahier d'instructions techniques de l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches:	
Les travaux ci-haut décrits ne sont pas admissibles à une aide financière pour la raison suivante:	
Rapport d'exécution préparé par	
TONY CARTER	
14/07/2023	
Nom	
Date	
Réaliser sous la responsabilité et la supervision personnelle de	
Marquie Boulin ing. f.	
Signature de l'ingénieur forestier	
98-027	
25/09/2023	
No permis	
Date	
10. RÉSERVÉ À L'AGENCE	
L'Agence ACCÈPTE la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et la demande de participation financière présentée:	
À cet égard, l'Agence accorde une participation financière au :	
Producteur forestier reconnu, pour un montant de :	
Conseiller forestier accrédité pour un montant de :	
et par conséquent, le(s) reconnait à titre de bénéficiaire de sa participation financière	
L'Agence REFUSE la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et la demande de participation financière présentée:	
Signature de l'Agence	
Date	
14. No du plan d'aménagement forestier	
32332180113	
15. Sélectionné pour la v.o.	
☐	
16. No de prescription	
12 32332230060 2307 1	



PRESSCRIPTION SYLVICOLE ET DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE
AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DES APPALACHES

1. IDENTIFICATION

NO PRODUCTEUR 000000052366 11400 NOM, PRÉNOM PLACEMENTS Y. FORTIER (2001) INC.
ADRESSE 505-3767 RUE GABRIELLE-VALLEE QUEBEC CODE POSTAL G1W 5B5
TEL. TRAV. () TEL. RES. (418) 654-6006 REPRÉSENTANT YVON FORTIER TEL.

2. LOCALISATION

Unité évaluation 2629 02 4402 Municipalité code 28040 Nom ST-CYPRIEN-DES-ETCHEMINS
Cadastre code 1446 Nom LANGEVIN Rang code 13 Nom RANG A
Lot(s) nos 3914977 3914978 3915020 Région écologique 100
DESIGNATION CADASTRALE 3914977 3914978 3915020 #propriete:(2)

3. IDENTIFICATION DE LA PARCELLE

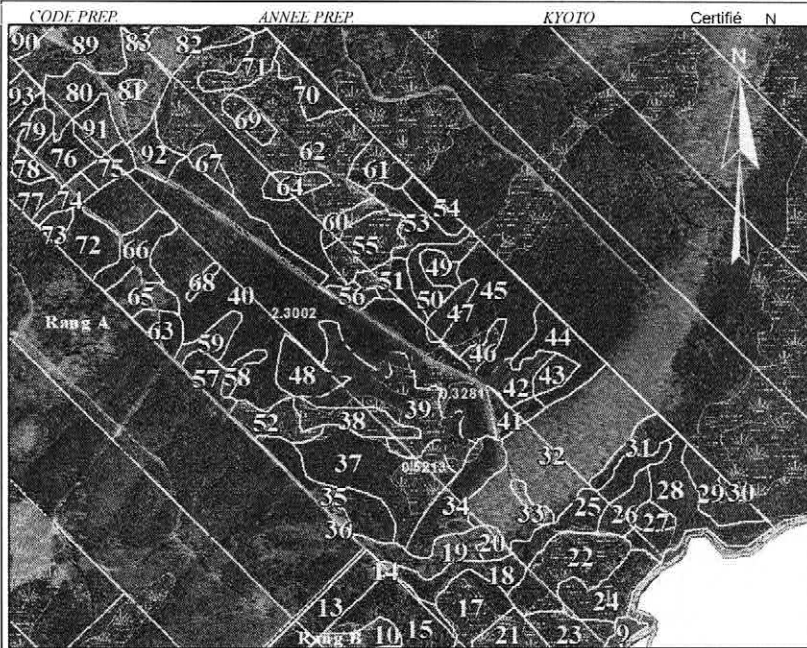
No 39,40,48,45,
Superficie 3.15

4. PHOTO

No de photo Q15125-151
Échelle 1/15000
Feuille 21L/8 SE

5. DONNÉES FORESTIÈRES

1. Peuplement Sb8 Eu+ Ev+ Pt+ Bp+ T
2. Autre que peuplement
3. Densité B 4. Hauteur 14.0 m.
4.1 Origine ou perturb. NA
5. Age ou année de plantation 39
6. Entailles nb ha.
7. Couverture (broussailles) (%)
8. Taux d'affectation ou mortalité (%)
9. Tiges ou micros.opp. par : %
9.1 Tiges aven.qlté (nb ha) 1813
9.2 Tiges qualité (%) 0.0
10. Coefficient de distribution
a) résineux (%) 0
B) Feuillus (%) 0
Total (%) 0
11. Drainage 12. Type ecol.
13. IQS
13.1 Permis obligatoire O/N N
14. Espacement
14.1 % cime verte -33% (O/N) O
15. Autre
16. Martelage hiver N



REMARQUES:

P: 2028/09/07 D: 2022/11/02 C: 2028/09/07 OGC: n MA: 40

6. VOLUMES ET SURFACES TERRIÈRES

Essence	Tiges N.march.	Tiges march.	Diam	Volume	ST init.	ST rés.	% à enlever
SAB				97	31	19	39
EPR				12	3	3	0
FI				5	2	1	50
Total			15.0	114	36	23	36

7. RÉQUISITION DE PLANTS

Essence	Nbre plants	Type	Densité	Espacement	Objectif rebois.
					ML
					Zone
					☐ Verte
					☒ Blanche
Total					
Site de reboisement	☐ accepté	☐ refusé	☐ partiellement	Date	
Signature agronome					

8. TRAITEMENTS

Produit ou appareil à utiliser:

TEG		Code prod.	Nb. unités	Taux	Total	B	Taux	Total	B	DC	Total (\$)
202306	G	7980 -3	3.15	470	1480.50	A	1354	4265.10	A	A	5745.60
202306	T	7902 -3	3.15	185	582.75	A			A	A	582.75
Période obligatoire											
202306	Montant de l'aide financière:				2063.25			4265.10			6328.35

10. DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

1ère ECL. COMMERCIALE PEUPL. NATU-
REL RESINEUX AVEC MARTELAGE
(ABATTAGE MANUEL DHP 9 A 15 CM)
Prélever entre 30 et 40% de la surface
terrière (incluant les chemins) afin de
favoriser la croissance des arbres
d'avenir. Couper seulement les arbres
marqués avec de la peinture.

11. ENGAGEMENTS ET AUTORISATION DU PRODUCTEUR FORESTIER RECONNU

Je confirme avoir été informé de la nature des travaux et j'accepte que ceux-ci soient réalisés sur ma propriété. Je détiens un certificat de producteur forestier reconnu et un plan d'aménagement forestier pour les superficies visées par les travaux ci-dessus, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier. Je m'engage - à préserver les travaux effectués et à ne pas détourner ni permettre que soient détruits partiellement ou totalement les travaux ainsi réalisés, et ce pendant une période de 30 ans suivant l'octroi de la première aide financière pour les travaux en lien avec le reboisement (notamment la préparation de terrain, l'édit reboisement, le regarni et l'entretien de la plantation), de 10 ans suivant l'octroi de l'aide financière pour les éclaircies commerciales ainsi que les coupes progressives et de 15 ans suivant l'octroi de l'aide financière pour les autres travaux. - Si j'ai des travaux de préparation de terrain, à assurer la réalisation de la plantation et de tous les travaux d'entretien requis par mon conseiller forestier ou par l'Agence - Dans le cas de l'aliénation, par vente ou autrement, de la superficie visée par les travaux décrits ci-dessus, à informer l'acquéreur des obligations de la présente et obtenir son engagement écrit de les respecter. Clause pénale: Je m'engage à ne pas détourner ni permettre que soient détruits partiellement ou totalement les travaux ainsi réalisés, et ce pendant une période de 30, 10 ou 15 ans selon le cas. La non-exécution des travaux requis en plantation ou ailleurs que les informations que j'ai fournies dans le cadre de l'obtention de cette aide se révèlent inexacts, je m'engage et reconnais devoir à l'Agence par anticipation des dommages et intérêts équivalents au montant de l'aide financière qui m'aura été versée pour la réalisation de travaux sur la superficie visée, la présente constituant une clause pénale.

Signature du producteur forestier reconnu X Yvon Fortier Date:

13. SIGNATURE

Prescription préparé par: TONY CARTER
Date 06/06/2023

Réalisé sous la responsabilité et
la supervision personnelle de

Ingénieur forestier MARQUIS POULIN

No de permis 98-027

Signature Marquis Poulin ing. f.

Conseiller forestier accrédité ASSOCIATION DES
PROPRIÉTAIRES DE BOISES DE LA BEAUCÉ

14. No du plan d'aménagement forestier

32332180113

12. DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE

Nous, Conseiller forestier accrédité et Producteur forestier reconnu, demandons à l'Agence une participation financière aux fins de la réalisation des
de protection et de mise en valeur décrites aux présentes:

En tant que demandeurs de la participation financière de l'Agence, nous reconnaissons que celle-ci peut être versée dans la mesure des activités de
protection et de mise en valeur dûment réalisées sur des superficies à vocation forestière enregistrées dans les limites de l'admissibilité
de ces activités à la participation financière. Nous reconnaissons que les biens et services acquis à même la participation financière peuvent
être assujettis aux taxes à la consommation.

Signature du producteur forestier reconnu X Yvon Fortier Date:

Signature du Conseiller forestier accrédité Marquis Poulin ing. f. Date: 13/06/2023

Vous pouvez indiquer, à titre informatif, si la demande d'aide financière porte sur l'aide à la technique X ou l'aide à l'exécution X

15. Sélectionné pour la v.o.

☐

16. No de prescription

12 32332230060



1. IDENTIFICATION	
NO PRODUCTEUR	00000052366
ADRESSE	11400 NOM, PRÉNOM
TEL TRAV	QUEBEC
TEL RES	418 654-6006
REPRÉSENTANT	WOLFERTIER
CODE POSTAL	G1W 5B5
2. LOCALISATION	
Unité évaluation	2629 02 4402
Cadastré code	1446 Nom LANGEVIN
Lot(s) nos	4240714 4240715 4240716 4240717 4240713
DESIGNATION CADASTRALE	4240714 4240715 4240716 4240717 4240713
3. IDENTIFICATION DE LA PARCELLE	
No	13,14,17,18
Superficie	3.90
4. PHOTO	
No de photo	Q15125-151
Échelle	1/15000
Feuille	21L/8 SE
5. RÉSULTATS DES INTERVENTIONS	
1. Appellation-perturbation DBDP	
2. Type de terrain	
3. Surface terrière résiduelle (m2 ha.)	
4. Prélèvement chemin %	
5. Tiges marchandes résid. (ti. ha.)	
6. Tiges non m. rés. (ti. ha.)	
7. Tiges éclaircies	
7.1 Procédure maladie du rond O/N	
7.2 Respect bandes protection O/N	
8. a) coeff. distribution et b) régénération	
9. Arbres ou plants blessés (%)	
10. Qlté tiges %	
11. Volume total récolté m3	
12. Recouvrement andains %	
13. Microsites conformes (nb ha.)	
14. Distance entre fossés m.	
15. Prof. fossés princ. m.	
16. Bassins sédimentation	
18. Produit ou app. à utiliser	
19. Hauteur élagage m.	
20. Semenciers (ti. ha.)	
21. Effic. ou qualité traitement %	
22. Traitement date début :	
23. Débroussaillage date de fin :	
24. Travaux effectués par	
6. RENSEIGNEMENTS SUR LA PLANTATION	
Essence Nbre de plants Âge stock Culture Type pl. Densité Espacement Code tr.	
Total 0	
Objectif de reboisement ML Nbre plants regarnis Superficie reboisée 0.0	
7. TRAVAUX EXÉCUTÉS ET DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE	
TEGS Code prod. Nbre unités	
TECHNIQUE (\$)	
EXÉCUTION (\$)	
Total (\$)	
Programme: 01	
Montant de l'aide financière: 815.79	
3301.46	
4117.25	
8. AUTRES CRITÈRES D'APPRÉCIATION	
Explications, remarques et recommandations	
Le travail a-t-il été effectué conformément à la prescription?	
Remarques:	
Ouvriers:	
9. ATTESTATION DE L'INGÉNIEUR FORESTIER	
J'atteste que tous les travaux ont été effectués adéquatement, c'est-à-dire, conformément aux règles connues et éprouvées de la sylviculture et qu'ils répondent à toutes les autres conditions d'admissibilité contenues dans le cahier d'instructions techniques de l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches:	
Les travaux ci-haut décrits ne sont pas admissibles à une aide financière pour la raison suivante:	
Rapport d'exécution préparé par	
TONY CARTER 25/11/2024	
Nom Date	
Réalise sous la responsabilité et la supervision personnelle de	
Signature de l'ingénieur forestier	
98-027 28/11/2024	
No permis Date	
10. RÉSERVÉ À L'AGENCE	
L'Agence ACCEPTE la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et la demande de participation financière présentée:	
À cet égard, l'Agence accorde une participation financière au :	
L'producteur forestier reconnu, pour un montant de :	
Conseiller forestier accrédité pour un montant de :	
et par conséquent, le(s) reconnait à titre de bénéficiaire de sa participation financière	
L'Agence REFUSE la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et la demande de participation financière présentée:	
Signature de l'Agence	
Date	
14. No du plan d'aménagement forestier	
32332180113	
15. Sélectionné pour la v.o.	
16. No de prescription	
12 32332240167 2411 1	



PRESCRIPTION SYLVICOLE ET DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE
AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DES APPALACHES

1. IDENTIFICATION

NO PRODUCTEUR 000000052366 11400 NOM, PRÉNOM [REDACTED]
ADRESSE [REDACTED] QUEBEC CODE POSTAL G1W 5B5
TEL. TRAV. () TEL. RES. [REDACTED] REPRÉSENTANT [REDACTED] TEL. [REDACTED]

2. LOCALISATION

Unité évaluation 2629 02 4402 Municipalité code 28040 Nom ST-CYPRIEN-DES-ETCHEMINS
Cadastre code 1446 Nom LANGEVIN Rang code 14 Nom RANG B
Lot(s) nos 4240714 4240715 4240716 4240717 4240713 Région écologique 100
DESIGNATION CADASTRALE 4240714 4240715 4240716 4240717 4240713 #propriété: (1)

3. IDENTIFICATION DE LA PARCELLE

No 13,14,17,18
Superficie 3.88

4. PHOTO

No de photo Q15125-151
Échelle 1/15000
Feuille 21L/8 SE

5. DONNÉES FORESTIÈRES

1. Peuplement COUPE TOTALE

2. Autre que peuplement

3. Densité 4. Hauteur m.

4.1 Origine ou perturb. CT

5. Age ou année de plantation

6. Entailles nb ha.

7. Couverture (broussailles) (%)

8. Taux d'affectation ou mortalité (%)

9.1 Tiges on micros.opp. par: % 100.0

9.2 Tiges aven.qlté (nb ha)

9.2 Tiges qualité (%) 0.0

10. Coefficient de distribution

a) résineux (%) 2

B) Feuillus (%) 0

Total (%) 2

11. Drainage 2 12. Type écol.

13. IQS

13.1 Permis obligatoire O/N N

14. Espacement

14.1 % cime verte ~33% (O/N)

15. Autre

16. Marieloge hiver



REMARQUES:

P: 2028/09/07 D: 2022/11/02 C: 2028/09/07 OGC: n MA: O

CONTRACTEUR: 40

6. VOLUMES ET SURFACES TERRIÈRES

Essence	Tiges N.march.	Tiges march.	Diam	Volume	ST init.	ST rés.	% à enlever
				0	0	0	0
				0	0	0	0
				0	0	0	0
Total				0	0	0	0

7. RÉQUISITION DE PLANTS

Essence	Nbre plants	Type	Densité	Espacement	ML
EPB	6800	RES	2000		
Total	6800				

Site de reboisement ☐ accepté ☐ refusé ☐ partiellement
Signature agronome _____ Date _____

8. TRAITEMENTS

Produit ou appareil à utiliser:

	TEG	Code prod.	Nb. unités	Taux	Total	B	Taux	Total	B	DC	Total (\$)
202410	G	7516 -3	3.88	213	826.44	A	862	3344.56	A	A	4171.00
202505	G	7638 -3	6.800	214	1455.20	A	430	2924.00	A	A	4379.20
202410		DBL3	3.88						A	A	
Période obligatoire 202410					Montant de l'aide financière: 2281.64			6268.56			8550.20

10. DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

DEBLAIEMENT MÉCANIQUE

Mettre les déchets de coupe en andains afin de rendre le terrain apte au reboisement.

PLANTATION MANUELLE (REC. SUP.)

Mise en terre adéquate des plants selon la densité indiquée à la prescription.

11. ENGAGEMENTS ET AUTORISATION DU PRODUCTEUR FORESTIER RECONNU

Je confirme avoir été informé de la nature des travaux et j'accepte que ceux-ci soient réalisés sur ma propriété. Je détiens un certificat de producteur forestier reconnu et un plan d'aménagement forestier pour les superficies visées par les travaux ci-dessus, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier. Je m'engage: - à préserver les travaux effectués et à ne pas détruire ni permettre que soient détruits partiellement ou totalement les travaux ainsi réalisés, et ce pendant une période de 30 ans suivant l'octroi de la première aide financière pour les travaux en lien avec le reboisement (notamment la préparation de terrain, l'edit reboisement, le regarni et l'entretien de la plantation), de 10 ans suivant l'octroi de l'aide financière pour les éclaircies commerciales ainsi que les coupes progressives et de 15 ans suivant l'octroi de l'aide financière pour les autres travaux. - Si j'ai des travaux de préparation de terrain, à assurer la réalisation de la plantation et de tous les travaux d'entretien requis par mon conseiller forestier ou par l'Agence. - Dans le cas de l'aliénation, par vente ou autrement, de la superficie visée par les travaux décrites ci-dessus, à informer l'acquéreur des obligations de la présente et obtenir son engagement écrit de les respecter. Clause pénale: Hovenant le non-respect de ce qui est stipulé ci-haut, à savoir la destruction totale ou partielle des travaux ainsi réalisés avant l'expiration du délai de 30, 10 ou 15 ans selon le cas, le non-exécution des travaux requis en violation de ce qui est stipulé ci-haut, j'aurai à verser à l'Agence, en plus de la somme de 30, 10 ou 15 ans selon le cas, le montant de l'aide financière qui m'aurait été versée pour la réalisation de travaux sur la superficie visée, la présente constituant une clause pénale.

Signature du producteur forestier reconnu X _____ Date: _____

13. SIGNATURE

Prescription préparé par: TONY CARTER

Date 23/10/2024

Réalisé sous la responsabilité et

la supervision personnelle de

Ingénieur forestier MARQUIS POULIN

No de permis 98-027

Signature Marquis Poulin ing. f.

Conseiller forestier accrédité ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE BOISES DE LA BEAUCE

12. DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE

Nous, Conseiller forestier accrédité et Producteur forestier reconnu, demandons à l'Agence une participation financière aux fins de la réalisation des travaux de protection et de mise en valeur décrites aux présentes.

En tant que demandeurs de la participation financière de l'Agence, nous reconnaissons que celle-ci peut être versée dans la mesure des activités de protection et de mise en valeur d'importances réalisées sur des superficies à vocation forestière enregistrées dans les limites de l'admissibilité de ces activités à la participation financière, nous reconnaissons que les biens et services acquis à même la participation financière peuvent être assujettis aux taxes à la consommation.

Signature du producteur forestier reconnu X _____ Date: _____

Signature du Conseiller forestier accrédité Marquis Poulin ing. f. _____ Date: 25/10/2024

Vous pouvez indiquer, à titre informatif, si la demande d'aide financière porte sur l'aide à la technique X, et/ou l'aide à l'exécution X.

14. No du plan d'aménagement forestier

32332180113

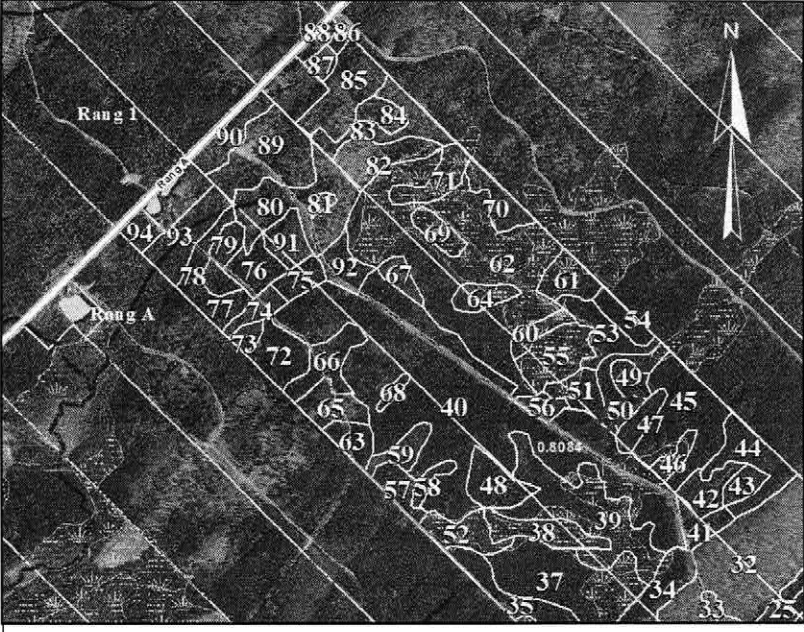
15. Sélectionné pour la v.o.

☐

16. No de prescription

12 32332240167



1. IDENTIFICATION																																													
NO PRODUCTEUR	00000052366																																												
ADRESSE	11400 NOM, PRÉNOM																																												
TEL. TRAV.	QUEBEC																																												
TEL. RES.	CODE POSTAL G1W 5B5																																												
REPRÉSENTANT	TEL.																																												
2. LOCALISATION																																													
Unité évaluation	2629 02 4402																																												
Cadastre code	Municipalité code 28040 Nom ST-CYPRIEN-DES-ETCHEMINS																																												
Lot(s) nos	1446 Nom LANGEVIN Rang code 13 Nom RANG A																																												
DESIGNATION CADASTRALE	3914977 3914978 3915020 Région écologique 100																																												
#propriete:(2)																																													
3. IDENTIFICATION DE LA PARCELLE																																													
No	40,50,51																																												
Superficie	0.81																																												
4. PHOTO																																													
No de photo	Q15125-151																																												
Échelle	1/15000																																												
Feuillet	21L/8 SE																																												
5. RÉSULTATS DES INTERVENTIONS																																													
1. Appellation-perturbation plantation																																													
2. Type de terrain																																													
3. Surface terrière résiduelle (m2 ha.)																																													
4. Prélèv. chemin %																																													
5. Tiges marchandes résid. (ti. ha.)																																													
6. Tiges non m. rés. (ti. ha.)																																													
7. Tiges éclaircies																																													
7.1 Procédure maladie du rond O N																																													
7.2 Respect bandes protection O N																																													
8. a) coeff. distribution et b) régénération																																													
9. Arbres ou plants blessés (%)																																													
10. Qlté tiges %																																													
11. Volume total récolté m3																																													
12. Recouvrement andains %																																													
13. Microsites conformes (nb ha.)																																													
14. Distance entre fossés m.																																													
15. Prof. fossés princ. m.																																													
16. Bassins sédimentation																																													
18. Produit ou app. à utiliser																																													
19. Hauteur élévation m.																																													
20. Semenciers (ti. ha.)																																													
21. Effic. ou qualité traitement %																																													
22. Traitement date début :																																													
23. Débroussaillage date de fin :																																													
24. Travaux effectués par AMEN. FOR. SOUS LA																																													
6. RENSEIGNEMENTS SUR LA PLANTATION																																													
Code prép: 7516 Année prép: 2024 Kyoto O																																													
																																													
<table border="1"><thead><tr><th>Essence</th><th>Nbre de plants</th><th>Âge</th><th>stock</th><th>Culture</th><th>Type pl.</th><th>Densité</th><th>Espacement</th><th>Code tr.</th></tr></thead><tbody><tr><td>EPB</td><td>1400</td><td></td><td>(4X)</td><td>BE35EPB23-E</td><td>RES</td><td>1850</td><td></td><td>7638</td></tr><tr><td>Total</td><td>1400</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>		Essence	Nbre de plants	Âge	stock	Culture	Type pl.	Densité	Espacement	Code tr.	EPB	1400		(4X)	BE35EPB23-E	RES	1850		7638	Total	1400																								
Essence	Nbre de plants	Âge	stock	Culture	Type pl.	Densité	Espacement	Code tr.																																					
EPB	1400		(4X)	BE35EPB23-E	RES	1850		7638																																					
Total	1400																																												
Objectif de reboisement ML Nbre plants regarnis Superficie reboisée 0.8																																													
7. TRAVAUX EXÉCUTÉS ET DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE																																													
<table border="1"><thead><tr><th rowspan="2">TEGIS</th><th rowspan="2">Code prod.</th><th rowspan="2">Nbre unités</th><th colspan="4">TECHNIQUE (\$)</th><th colspan="4">EXÉCUTION (\$)</th><th rowspan="2">Total (\$)</th></tr><tr><th>Taux</th><th>S-total</th><th>Réduc.</th><th>Total</th><th>Taux</th><th>S-total</th><th>Réduc.</th><th>Total</th></tr></thead><tbody><tr><td>G</td><td>7638</td><td>-3</td><td>217</td><td>303.80</td><td></td><td>303.80</td><td>472</td><td>660.80</td><td></td><td>660.80</td><td>964.60</td></tr><tr><td colspan="3">Programme: 01</td><td colspan="4">Montant de l'aide financière: 303.80</td><td colspan="4">660.80</td><td>964.60</td></tr></tbody></table>		TEGIS	Code prod.	Nbre unités	TECHNIQUE (\$)				EXÉCUTION (\$)				Total (\$)	Taux	S-total	Réduc.	Total	Taux	S-total	Réduc.	Total	G	7638	-3	217	303.80		303.80	472	660.80		660.80	964.60	Programme: 01			Montant de l'aide financière: 303.80				660.80				964.60
TEGIS	Code prod.				Nbre unités	TECHNIQUE (\$)				EXÉCUTION (\$)				Total (\$)																															
		Taux	S-total	Réduc.		Total	Taux	S-total	Réduc.	Total																																			
G	7638	-3	217	303.80		303.80	472	660.80		660.80	964.60																																		
Programme: 01			Montant de l'aide financière: 303.80				660.80				964.60																																		
8. AUTRES CRITÈRES D'APPRÉCIATION																																													
Explications, remarques et recommandations																																													
Le travail a-t-il été effectué conformément à la prescription? ☒ Oui ☐ Non																																													
Remarques:																																													
Ouvriers:																																													
9. ATTESTATION DE L'INGÉNIEUR FORESTIER																																													
J'atteste que tous les travaux ont été effectués adéquatement, c'est-à-dire, conformément aux règles communes et éprouvées de la sylviculture et qu'ils répondent à toutes les autres conditions d'admissibilité contenues dans le cahier d'instructions techniques de l'Agence de mise en valeur des forêts privées des appalaches:																																													
Les travaux ci-haut décrits ne sont pas admissibles à une aide financière pour la raison suivante:																																													
Rapport d'exécution préparé par LOUIS DEBLOIS 13/06/2025																																													
Nom Date																																													
Réalisé sous la responsabilité et la supervision personnelle de Marquis Poulin inc.																																													
Signature de l'ingénieur forestier 31/07/2025																																													
98-027 Date																																													
No permis																																													
10. RÉSERVÉ À L'AGENCE																																													
L'Agence ACCÉPTE la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et la demande de participation financière présentée:																																													
À cet égard, l'Agence accorde une participation financière au :																																													
Producteur forestier reconnu, pour un montant de: 0.00 \$																																													
Conseiller forestier accrédité pour un montant de: 964.60 \$																																													
et par conséquent, le(s) reconnait à titre de bénéficiaire de sa participation financière																																													
L'Agence REFUSE la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et la demande de participation financière présentée:																																													
Signature de l'Agence Date																																													
14. No du plan d'aménagement forestier																																													
32332180113																																													
15. Sélectionné pour la v.o.																																													
☐																																													
16. No de prescription																																													
12 32332240168 2505 1																																													



1. IDENTIFICATION												
NO PRODUCTEUR	000000052366											
ADRESSE	11400 NOM, PRÉNOM [REDACTED] QUÉBEC											
TEL. TRAV.	CODE POSTAL G1W 5B5											
TEL. RES.	REPRÉSENTANT [REDACTED] TEL.											
2. LOCALISATION												
Unité évaluation	2629 02 4402											
Municipalité code	28040 Nom ST-CYRIEN-DES-ETCHEMINS											
Cadastre code	1446 Nom LANGEVIN											
Lot(s) nos	3914977 3914978 3915020 Rang code 13 Nom RANG A											
DESIGNATION CADASTRALE	3914977 3914978 3915020 Région écologique 100											
#propriete:(2)												
3. IDENTIFICATION DE LA PARCELLE												
No	35,37											
Superficie	2.06											
4. PHOTO												
No de photo	Q15125-151											
Échelle	1/15000											
Feuillet	21L/8 SE											
5. RÉSULTATS DES INTERVENTIONS												
1. Appellation-perturbation NATUREL												
2. Type de terrain												
3. Surface terrière résiduelle (m ² ha.)												
Résineux (%)	23 Feuillus 1											
4. Prélèv. chemin %	15 Total % 37											
5. Tiges marchandes résid. (ti. ha.)												
6. Tiges non m. rés. (ti. ha.) %												
7. Tiges éclaircies Résineux (ti. ha.)												
Feuil. intolér. (ti. ha.)												
Feuil. tolér. (ti. ha.)												
Total (ti. ha.)												
7.1 Procédure maladie du rmd O N												
7.2 Respect bandes protection O N												
8. a) coeff. distribution et b) régénération												
Résineux (%)	0 ti. ha.											
Feuillus (%)	0 ti. ha.											
total (%)	0 ti. ha.											
9. Arbres ou plants blessés (%) 1												
10. Qlté tiges % ti. ha. 1140												
11. Volume total récolté m ³ 111												
12. Recouvrement andains %												
13. Microsites conformes (nb. ha.)												
14. Distance entre fossés m.												
15. Prof. fossés princ. m. Second. i												
16. Bassins sédimentation												
18. Produit ou app. à utiliser ABATTEUSE MUL												
19. Hauteur élagage m.												
20. Semenciers (ti. ha.)												
21. Effic. ou qualité traitement % 100												
22. Traitement date début : 08/11/24												
23. Débroussaillage date de fin :												
24. Travaux effectués par PROPRIÉTAIRE												
6. RENSEIGNEMENTS SUR LA PLANTATION												
												
Essence	Nbre de plants	Âge	stock	Culture	Type pl.	Densité	Espacement	Code tr.				
Total 0												
Objectif de reboisement ML Nbre plants regarnis Superficie reboisée 0.0												
7. TRAVAUX EXÉCUTÉS ET DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE												
TEGS	Code prod.	Nbre unités	TECHNIQUE (\$)				EXÉCUTION (\$)				Total (\$)	
T	7902 -3	2.060	Taux	S-total	Réduc.	Total	Taux	S-total	Réduc.	Total	Bén.	DC
G	8980 -3	2.060	233	479.98		479.98	1208	2488.48		2488.48	A	A
			506	1042.36		1042.36					A	A
Programme: 01			Montant de l'aide financière: 1522.34				2488.48				4010.82	
8. AUTRES CRITÈRES D'APPRÉCIATION		9. ATTESTATION DE L'INGÉNIEUR FORESTIER		10. RÉSERVÉ À L'AGENCE								
Explications, remarques et recommandations		J'atteste que tous les travaux ont été effectués adéquatement, c'est-à-dire, conformément aux règles connues et éprouvées de la sylviculture et qu'ils répondent à toutes les autres conditions d'admissibilité contenues dans le cahier d'instructions techniques de l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches :		L'Agence ACCÈPTE la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et la demande de participation financière présentée :								
Le travail a-t-il été effectué conformément à la prescription? ☒ Oui ☐ Non		Les travaux ci-haut décrits ne sont pas admissibles à une aide financière pour la raison suivante:		À cet égard, l'Agence accorde une participation financière au :								
Remarques:		Rapport d'exécution préparé par TONY CARTER 25/11/2024		Producteur forestier reconnu, pour un montant de : 0.00 \$								
Ouvriers :		Réalise sous la responsabilité et la supervision personnelle de Marguier Poulin ing. & c.		Conseiller forestier accrédité pour un montant de : 4010.82 \$								
		Signature de l'ingénieur forestier 98-027 28/11/2024		et par conséquent, le(s) reconnait à titre de bénéficiaire de sa participation financière								
		No permis Date		L'Agence REFUSE la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et la demande de participation financière présentée :								
				Signature de l'Agence Date								
14. No du plan d'aménagement forestier 32332180113		15. Sélectionné pour la v.o. ☐		16. No de prescription 12 32332240075 2411 1								



PREScription SYLVICOLE ET DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE
AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DES APPALACHES

1. IDENTIFICATION

NO PRODUCTEUR 000000052366 11400 NOM, PRÉNOM [REDACTED]
ADRESSE [REDACTED] QUEBEC CODE POSTAL G1W 5B5
TEL. TRAV. () TEL. RES. [REDACTED] REPRÉSENTANT [REDACTED] TEL. [REDACTED]

2. LOCALISATION

Unité évaluation 2629 02 4402 Municipalité code 28040 Nom ST-CYPRIEN-DES-ETCHEMINS
Cadastre code 1446 Nom LANGEVIN Rang code 13 Nom RANG A
Lot(s) nos 3914977 3914978 3915020 Région écologique 100
DESIGNATION CADASTRALE 3914977 3914978 3915020 #propriété: (2)

3. IDENTIFICATION DE LA PARCELLE

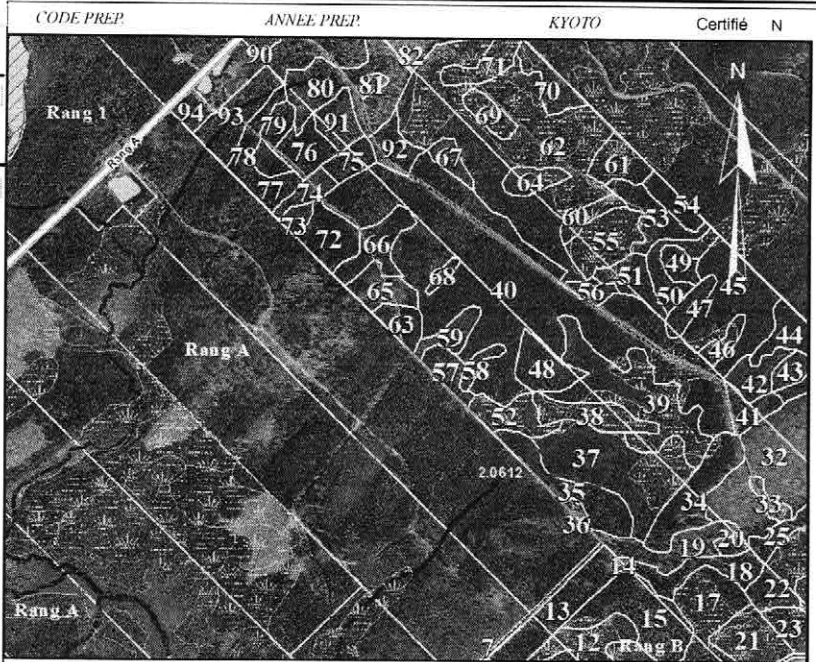
No 35,37
Superficie 2.06

4. PHOTO

No de photo Q15125-151
Échelle 1/15000
Feuillet 21U/8 SE

5. DONNÉES FORESTIÈRES

1. Peuplement Sb8 Eu1 Bp+ Eo+
2. Autre que peuplement
3. Densité B 4. Hauteur 13.0 m.
4.1 Origine ou perturb. NA
5. Age ou année de plantation 33
6. Emaillures nb ha.
7. Couverture (broussailles) (%)
8. Taux d'affectation ou mortalité (%)
9. Tiges ou micros. opp. par: % 0.0
9.1 Tiges av. qtlé (nb ha) 1050
9.2 Tiges qualité (%) 0.0
10. Coefficient de distribution
a) résineux (%) 0
B) Feuillus (%) 0
Total (%) 0
11. Drainage 12. Type écof.
13. IQS
13.1 Permis obligatoire O N
14. Espacement
14.1 % cime verte -33% (O N) O
15. Autre
16. Martelage hiver N



REMARQUES: P: 2028/09/07 D: 2022/11/02 C: 2028/09/07 OGC: n MA: 40

6. VOLUMES ET SURFACES TERRIÈRES

Essence	Tiges N.march.	Tiges march.	Diam	Volume	ST init.	ST rés.	% à enlever
SAB				120	31	19	39
EPR				18	5	4	20
FI				7	2	2	0
Total			15.5	145	38	25	34

7. RÉQUISITION DE PLANTS

Essence	Nbre plants	Type	Densité	Espacement
Total				

Site de reboisement ☐ accepté ☐ refusé ☐ partiellement
Signature agronome _____ Date _____

8. TRAITEMENTS

Produit ou appareil à utiliser:

TEG	Code prod.	Nb. unités	TECHNIQUE (\$)	EXÉCUTION (\$)
			Taux Total B	Taux Total B DC Total (\$)
202409	G	8980 -3	2.060 506 1042.36 A	1208 2488.48 A A 3530.84
202409	T	7902 -3	2.060 233 479.98 A	2488.48 A A 479.98
Période obligatoire 202409		Montant de l'aide financière:	1522.34	2488.48 4010.82

9. PROTECTION

Zones à protéger	Bandes (m)
AUCUN	
AUCUN	

10. DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

1e ECLAIRCIE COMMERCIALE
NATUREL SEPM AVEC MARTELAGE
(ABATTAGE MÉCANISÉ)
Prélever entre 30 et 40% de la surface
terrière (incluant les chemins) afin de
favoriser la croissance des arbres
d'avenir. Couper seulement les arbres
marqués avec de la peinture.

11. ENGAGEMENTS ET AUTORISATION DU PRODUCTEUR FORESTIER RECONNU

Je confirme avoir été informé de la nature des travaux et j'accepte que ceux-ci soient réalisés sur ma propriété. Je détens un certificat de producteur forestier reconnu et un plan d'aménagement forestier pour les superficies visées par les travaux ci-dessus, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier. Le m'engage - à préserver les travaux effectués et à ne pas détruire ni permettre que soient détruits partiellement ou totalement les travaux ainsi réalisés, et ce pendant une période de 30 ans suivant l'octroi de la première aide financière pour les travaux en lien avec le reboisement (notamment la préparation de terrain, ledit reboisement, le regarni et l'entretien de la plantation), de 10 ans suivant l'octroi de l'aide financière pour les éclaircies commerciales ainsi que les coupes progressives et de 15 ans suivant l'octroi de l'aide financière pour les autres travaux. -S'il y a des travaux de préparation de terrain, à assurer la réalisation de la plantation et de tous les travaux d'entretien requis par mon conseiller forestier ou par l'Agence. -Dans le cas de l'aliénation, par vente ou autrement, de la superficie visée par les travaux décrits ci-dessus, à informer l'acquéreur des obligations de la présente et obtenir son engagement écrit de les respecter. Clause pénale: Je m'engage à respecter le non-respect de ce qui est stipulé ci-dessus, à savoir la destruction totale ou partielle des travaux ainsi réalisés avant l'expiration ou avant de 30, 10 ou 15 ans selon le cas, la non-exécution des travaux requis en plantation ou autrement que les informations que j'ai fournies dans le cadre de l'obtention de cette aide se révélant inexécutes, je m'engage et reconnais devoir à l'Agence par anticipation des dommages et intérêts équivalant au montant de l'aide financière qui m'aura été versée pour la réalisation de travaux sur la superficie visée, la présente constituant une clause pénale.

Signature du producteur forestier reconnu X Yvon Fortier Date: _____

13. SIGNATURE

Prescription préparé par: TONY CARTER
Date 07/08/2024

Réalisé sous la responsabilité et

la supervision personnelle de

Ingenieur forestier JEROME LAPORTE

No de permis 09-003

Signature [Signature]

Conseiller forestier agréé ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE BOISES DE LA BEAUCÉ

12. DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE

Nous, Conseiller forestier agréé et Producteur forestier reconnu, demandons à l'Agence une participation financière aux fins de la réalisation des travaux de protection et de mise en valeur décrites aux présentes.

En tant que demandeurs de la participation financière de l'Agence, nous reconnaissons que celle-ci peut être versée dans la mesure des activités de protection et de mise en valeur décrites sur des superficies à vocation forestière enregistrées dans les limites de l'admissibilité de ces activités à la participation financière, nous reconnaissons que les biens et services acquis à même la participation financière peuvent être assujettis aux taxes à la consommation.

Signature du producteur forestier reconnu X Yvon Fortier Date: 12/08/2024

Signature du Conseiller forestier agréé [Signature] Date: 12/08/2024

Vous pouvez indiquer, à titre informatif, si la demande d'aide financière porte sur l'aide à la technique X ou l'aide à l'exécution X

14. No du plan d'aménagement forestier

32332180113

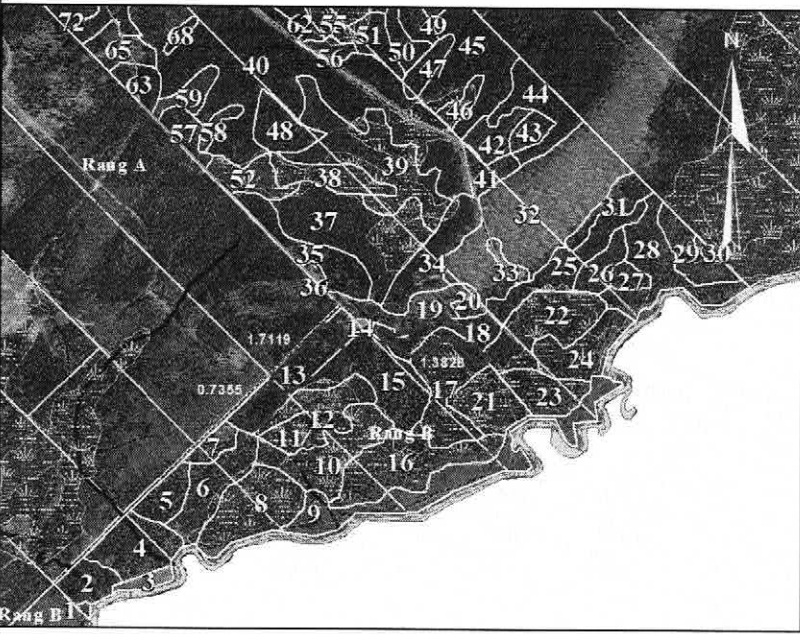
15. Sélectionné pour la v.o.

☐

16. No de prescription

12 32332240075



1. IDENTIFICATION																																																															
NO PRODUCTEUR		000000052366		11400		NOM, PRÉNOM																																																									
ADRESSE		6005707 RUE CADRIELLE-VALEEE		QUEBEC		CODE POSTAL		G1W 5B5																																																							
TEL. TRAV.		(418) 654-6006		TEL. RES.		REPRÉSENTANT		TEL.																																																							
2. LOCALISATION																																																															
Unité évaluation		2629 02 4402		Municipalité code		28040		Nom ST-CYPRIEN-DES-ETCHEMINS																																																							
Cadastre code		1446		Nom		LANGEVIN		Rang code 14																																																							
Lot(s) nos		4240714 4240715		4240716		4240717		4240713																																																							
DESIGNATION CADASTRALE		4240714		4240715		4240716		4240717																																																							
								Région écologique 100																																																							
								#propriete:(1)																																																							
3. IDENTIFICATION DE LA PARCELLE																																																															
No		13,14,17,18																																																													
Superficie		3.90																																																													
4. PHOTO																																																															
No de photo		Q15125-151																																																													
Échelle		1/15000																																																													
Feuille		21L/8 SE																																																													
5. RÉSULTATS DES INTERVENTIONS																																																															
1. Appellation-perturbation plantation																																																															
2. Type de terrain																																																															
3. Surface terre résiduelle (m2 ha.)																																																															
Résineux 0 Feuillus 0																																																															
4. Prélèx. chemin % Total %																																																															
5. Tiges marchandes résid. (ti. ha.)																																																															
6. Tiges non m. rés. (ti. ha.) %																																																															
7. Tiges éclaircies Résineux (ti ha.)																																																															
Feuil. intolér. (ti ha.)																																																															
Feuil. tolér. (ti ha.)																																																															
Total (ti ha.)																																																															
7.1 Procédure maladie du rond O N																																																															
7.2 Respect bandes protection O N																																																															
8. a) coeff. distribution et b) régénération																																																															
résineux (%) ti ha.																																																															
feuillus (%) ti ha.																																																															
total (%) ti ha.																																																															
9. Arbres ou plants blessés (%)																																																															
10. Qbè tiges % ti ha.																																																															
11. Volume total récolté m3																																																															
12. Recouvrement andains %																																																															
13. Microsites conformes (nb ha.)																																																															
14. Distance entre fossés m.																																																															
15. Prof. fossés princ. m. Second. i																																																															
16. Bassins sédimentation																																																															
18. Produit ou app. à utiliser																																																															
19. Hauteur élagage m.																																																															
20. Semenciers (ti. ha.)																																																															
21. Effic. ou qualité traitement % 97 97																																																															
22. Traitement date début :																																																															
Traitement date fin : 12/06/25																																																															
23. Débroussaillage date de fin :																																																															
24. Travaux effectués par AMEN. FOR. SOUS LA																																																															
6. RENSEIGNEMENTS SUR LA PLANTATION																																																															
																																																															
<table border="1"><thead><tr><th>Essence</th><th>Nbre de plants</th><th>Âge</th><th>stock</th><th>Culture</th><th>Type pl.</th><th>Densité</th><th>Espacement</th><th>Code tr.</th></tr></thead><tbody><tr><td>EPR</td><td>1375</td><td>(97)</td><td></td><td>BE35EPR23-C</td><td>RES</td><td>1900</td><td></td><td>7638</td></tr><tr><td>EPB</td><td>3425</td><td>(4X)</td><td></td><td>BE35EPB23-E</td><td>RES</td><td>1900</td><td></td><td>7638</td></tr><tr><td>EPB</td><td>1275</td><td>(4X)</td><td></td><td>BE35EPB23-E</td><td>RES</td><td>1900</td><td></td><td>7638</td></tr><tr><td>EPB</td><td>600</td><td>(4X)</td><td></td><td>BE35EPB23-E</td><td>RES</td><td>1900</td><td></td><td>7638</td></tr><tr><td>Total</td><td>6675</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>										Essence	Nbre de plants	Âge	stock	Culture	Type pl.	Densité	Espacement	Code tr.	EPR	1375	(97)		BE35EPR23-C	RES	1900		7638	EPB	3425	(4X)		BE35EPB23-E	RES	1900		7638	EPB	1275	(4X)		BE35EPB23-E	RES	1900		7638	EPB	600	(4X)		BE35EPB23-E	RES	1900		7638	Total	6675							
Essence	Nbre de plants	Âge	stock	Culture	Type pl.	Densité	Espacement	Code tr.																																																							
EPR	1375	(97)		BE35EPR23-C	RES	1900		7638																																																							
EPB	3425	(4X)		BE35EPB23-E	RES	1900		7638																																																							
EPB	1275	(4X)		BE35EPB23-E	RES	1900		7638																																																							
EPB	600	(4X)		BE35EPB23-E	RES	1900		7638																																																							
Total	6675																																																														
Objectif de reboisement ML Nbre plants regarnis Superficie reboisée 3.8																																																															
7. TRAVAUX EXÉCUTÉS ET DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE																																																															
<table border="1"><thead><tr><th rowspan="2">TEGS</th><th rowspan="2">Code prod.</th><th rowspan="2">Nbre unités</th><th colspan="5">TECHNIQUE (\$)</th><th colspan="5">EXÉCUTION (\$)</th><th rowspan="2">Total (\$)</th></tr><tr><th>Taux</th><th>S-total</th><th>Réduc.</th><th>Total</th><th>Bén.</th><th>Taux</th><th>S-total</th><th>Réduc.</th><th>Total</th><th>Bén.</th><th>DC</th></tr></thead><tbody><tr><td>G</td><td>7638</td><td>-3</td><td>6.675</td><td>217</td><td>1448.48</td><td></td><td>1448.48</td><td>A</td><td>472</td><td>3150.60</td><td></td><td>3150.60</td><td>A</td><td>A</td><td>4599.08</td></tr></tbody></table>										TEGS	Code prod.	Nbre unités	TECHNIQUE (\$)					EXÉCUTION (\$)					Total (\$)	Taux	S-total	Réduc.	Total	Bén.	Taux	S-total	Réduc.	Total	Bén.	DC	G	7638	-3	6.675	217	1448.48		1448.48	A	472	3150.60		3150.60	A	A	4599.08													
TEGS	Code prod.	Nbre unités	TECHNIQUE (\$)					EXÉCUTION (\$)					Total (\$)																																																		
			Taux	S-total	Réduc.	Total	Bén.	Taux	S-total	Réduc.	Total	Bén.		DC																																																	
G	7638	-3	6.675	217	1448.48		1448.48	A	472	3150.60		3150.60	A	A	4599.08																																																
Programme: 01			Montant de l'aide financière :			1448.48						3150.60			4599.08																																																
8. AUTRES CRITÈRES D'APPRÉCIATION																																																															
Explications, remarques et recommandations																																																															
Le travail a-t-il été effectué conformément à la prescription? ☐ Oui ☒ Non																																																															
Remarques:																																																															
UN PETIT SECTEUR AVAIT ÉTÉ EXCLU À LA MISE EN ANDAIN																																																															
Ouvriers :																																																															
9. ATTESTATION DE L'INGÉNIEUR FORESTIER																																																															
J'atteste que tous les travaux ont été effectués adéquatement, c'est-à-dire, conformément aux règles communes et éprouvées de la sylviculture et qu'ils répondent à toutes les autres conditions d'admissibilité contenues dans le cahier d'instructions techniques de l'Agence de mise en valeur des forêts privées des appalaches :																																																															
Les travaux ci-haut décrits ne sont pas admissibles à une aide financière pour la raison suivante:																																																															
Rapport d'exécution préparé par LOUIS DEBLOIS 13/06/2025																																																															
Nom Date																																																															
Réalisé sous la responsabilité et la supervision personnelle de Marquis Poulin ing. & c.																																																															
Signature de l'ingénieur forestier 98-027 31/07/2025																																																															
No permis Date																																																															
10. RÉSERVÉ À L'AGENCE																																																															
L'Agence ACCÉPTE la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et la demande de participation financière présentée :																																																															
À cet égard, l'Agence accorde une participation financière au :																																																															
Producteur forestier reconnu, pour un montant de : 0.00 \$																																																															
Conseiller forestier accrédité pour un montant de : 4599.08 \$																																																															
et par conséquent, le(s) reconnaît à titre de bénéficiaire de sa participation financière																																																															
L'Agence REFUSE la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et la demande de participation financière présentée :																																																															
Signature de l'Agence Date																																																															
14. No du plan d'aménagement forestier																																																															
32332180113																																																															
15. Sélectionné pour la v.o.																																																															
☐																																																															
16. No de prescription																																																															
12 32332240167 2505 1																																																															



PRESCRIPTION SYLVICOLE ET DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE
AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DES APPALACHES

1. IDENTIFICATION

NO PRODUCTEUR 000000052366 11400 NOM, PRÉNOM [REDACTED]
ADRESSE [REDACTED] QUEBEC CODE POSTAL G1W 5B5
TEL. TRAV. () TEL. RES. [REDACTED] REPRÉSENTANT [REDACTED] TEL. [REDACTED]

2. LOCALISATION

Unité évaluation 2629 02 4402 Municipalité code 28040 Nom ST-CYPRIEN-DES-ETCHEMINS
Cadastre code 1446 Nom LANGEVIN Rang code 14 Nom RANG B
Lot(s) nos 4240714 4240715 4240716 4240717 4240713 Région écologique 100
DESIGNATION CADASTRALE 4240714 4240715 4240716 4240717 4240713 #propriete: (1)

3. IDENTIFICATION DE LA PARCELLE

No 13,14,17,18
Superficie 3.88

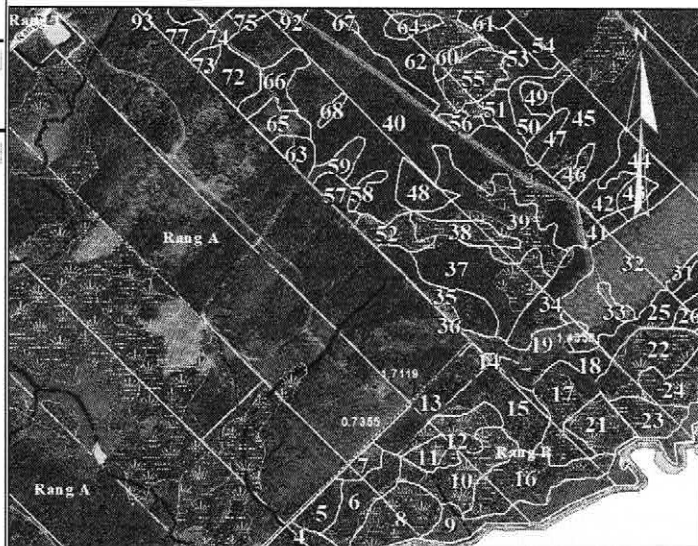
4. PHOTO

No de photo Q15125-151
Échelle 1/15000
Feuillet 21L/8 SE

5. DONNÉES FORESTIÈRES

1. Peuplement COUPE TOTALE
2. Autre que peuplement
3. Densité 4. Hauteur m.
4.1 Origine ou perturb. CT
5. Age ou année de plantation
6. Entailles nb ha.
7. Converture (broussailles) (%)
8. Taux d'affectation ou mortalité (%)
9. Tiges ou micros.opp. par: % 100.0
9.1 Tiges aven qité (nb ha)
9.2 Tiges qualité (%) 0.0
10. Coefficient de distribution
a) résineux (%) 2
B) Feuillus (%) 0
Total (%) 2
11. Drainage 2 12. Type ecol.
13. IQS
13.1 Permis obligatoire O N
14. Espacement
14.1 % cime verte -33% (O N)
15. Autre
16. Martelage hiver

CODE PREP. 7516 ANNÉE PREP. 2024 KYOTO O Certifié N



REMARQUES:

P: 2028/09/07 D: 2022/11/02 C: 2028/09/07 OGC: n MA: O

CONTRACTEUR: 40

6. VOLUMES ET SURFACES TERRIÈRES

Essence	Tiges N.march.	Tiges march.	Diam	Volume	ST int.	ST rés.	% à enlever
				0	0	0	0
				0	0	0	0
				0	0	0	0
Total				0	0	0	0

7. RÉQUISITION DE PLANTS

Essence	Nbre plants	Type	Densité	Espacement	Objectif rebois.
EPB	6800	RES	2000		ML
					Zone
					☐ Tèrie
					☒ Blanche
Total	6800				
Site de reboisement ☐ accepté ☐ refusé ☐ partiellement					Date
Signature agronome					

8. TRAITEMENTS

Produit ou appareil à utiliser:

TEG	Code prod.	Nb. unités	TECHNIQUE (\$)	EXÉCUTION (\$)	Entr. O/N
			Taux Total B	Taux Total B DC	
202410	G 7516 -3	3.88	213 826.44 A	862 3344.56 A A	O
202505	G 7638 -3	6.800	214 1455.20 A	430 2924.00 A A	O
202410	DBL3	3.88			O
Montant de l'aide financière:			2281.64	6268.56	8550.20

10. DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

DEBLAIEMENT MÉCANIQUE

Mettre les déchets de coupe en andains afin de rendre le terrain apte au reboisement.

PLANTATION MANUELLE (REC. SUP.)

Mise en terre adéquate des plants selon la densité indiquée à la prescription.

11. ENGAGEMENTS ET AUTORISATION DU PRODUCTEUR FORESTIER RECONNU

Je confirme avoir été informé de la nature des travaux et j'accepte que ceux-ci soient réalisés sur ma propriété. Je détiens un certificat de producteur forestier reconnu et un plan d'aménagement forestier pour les superficies visées par les travaux ci-dessus, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier. Je m'engage - à préserver les travaux effectués et à ne pas détruire ni permettre qu'ils soient détruits partiellement ou totalement les travaux ainsi réalisés, et ce pendant une période de 30 ans suivant l'octroi de la première aide financière pour les travaux en lien avec le reboisement (notamment la préparation de terrain, l'écet reboisement, le regarni et l'entretien de la plantation), de 10 ans suivant l'octroi de l'aide financière pour les déblaisements commerciaux ainsi que les coupes progressives et de 15 ans suivant l'octroi de l'aide financière pour les autres travaux - S'il y a des travaux de préparation de terrain, à assurer la réalisation de la plantation et de tous les travaux d'entretien requis par mon conseiller forestier ou par l'Agence. - Dans le cas de l'aliénation, par vente ou autrement, de la superficie visée par les travaux décrits ci-dessus, à informer l'acquéreur des obligations de la présente et obtenir son engagement écrit de le respecter. Clause pénale: Avenant le non respect de ce qui est stipulé ci-haut, à savoir la destruction totale ou partielle des travaux ainsi réalisés avant l'expiration du délai de 30, 10 ou 15 ans selon le cas, la non-exécution des travaux requis en plantation ou autrement que les informations que j'ai fournies dans le cadre de l'obtention de cette aide se révèlent inexacts, je m'engage et reconnais devoir à l'Agence par anticipation des dommages et intérêts équivalant au montant de l'aide financière qui m'aura été versée pour la réalisation de travaux sur la superficie visée, la présente constituant une clause pénale.

Signature du producteur forestier reconnu X Date: [REDACTED]

13. SIGNATURE

Prescription préparé par: TONY CARTER

Date 23/10/2024

Réalisé sous la responsabilité et

la supervision personnelle de

Ingénieur forestier MARQUIS POULIN

No de permis 98-027

Signature Marquis Poulin ing. f.

Conseiller forestier accrédité ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE BOISES DE LA BEAUCÉ

12. DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE

Nous, Conseiller forestier accrédité et Producteur forestier reconnu, demandons à l'Agence une participation financière aux fins de la réalisation des travaux de protection et de mise en valeur décrites aux présentes.

En tant que demandeurs de la participation financière de l'Agence, nous reconnaissons que celle-ci peut être versée dans la mesure des activités de protection et de mise en valeur d'unités réalisées sur des superficies à vocation forestière enregistrées dans les limites de l'admissibilité de ces activités à la participation financière, nous reconnaissons que les biens et services acquis à même la participation financière peuvent être assujettis aux taxes à la consommation.

Signature du producteur forestier reconnu X Date: [REDACTED]

Signature du Conseiller forestier accrédité: Marquis Poulin ing. f. Date: 25/10/2024

Vous pouvez indiquer, à titre informatif, si la demande d'aide financière porte sur l'aide à la technique _X_ et/ou l'aide à l'exécution _X_.

14. No du plan d'aménagement forestier

32332180113

15. Sélectionné pour la v.o.

☐ 12 32332240167

16. No de prescription



1. IDENTIFICATION														
N° PRODUCTEUR	000000052366	11400	NOM PRÉNOM											
ADRESSE	506-2000 RUE CHARBELL VILLEL QUEBEC													
TEL TRAV	()	REPRÉSENTANT	TEL											
		CODE POSTAL	G1W 5B5											
2. LOCALISATION														
Unité évaluation	2629 02 4402	Municipalité code	28040 Nom ST-CYPRIEN-DES-ETCHEMINS											
Cadastral code	1446 Nom LANGEVIN	Rang code	14 Nom RANG B											
Lot(s) nos	4240714 4240715 4240716 4240717 4240713	Région écologique	100											
DESIGNATION CADASTRALE		4240714 4240715 4240716 4240717 4240713	#propriete:(1)											
3. IDENTIFICATION DE LA PARCELLE		Code prép: Année prép: Kyoto												
No	300													
Superficie	0.00													
4. PHOTO														
No de photo	Q15125-151													
Échelle	1/15000													
Feuille	21I/8 SE													
5. RÉSULTATS DES INTERVENTIONS														
1.Appellation-perturbation														
2.Type de terrain														
3.Surface terrière résiduelle (m ² /ha.)														
Résineux	0 Feuillus 0													
4.Prélève chemin % Total %														
5.Tiges marchandes résid. (ti./ha.)														
6.Tiges non m. rés.(ti./ha.) %														
7.Tiges éclaircies Résineux (ti/ha.)														
Feuil. intolér.(ti/ha.)														
Feuil. tolér (ti/ha.)														
Total (ti/ha.)														
7.1 Procédure malade du rond O/N														
7.2 Respect bandes protection O/N														
8.a)coeff.distribution et b) régénération														
résineux (%)	ti/ha.													
feuillus (%)	ti/ha.													
total (%)	ti/ha.													
9.Arbres ou plants blessés (%)														
10.Qué tiges % ti/ha.														
11.Volume total récolté m ³														
12.Recouvremnt canadiens %														
13.Microsites conformes (nb/ha.)														
14.Distance entre fossés m.														
15.Prof.fossés prime. m. Second.														
16.Bassins sédimentation														
18.Produit ou app. à utiliser														
19.Hauteur élagage m.														
20.Semenciers (ti./ha.)														
21.Effic. ou qualité traitement % 100														
22.Tratement date début :														
Tratement date fin : 21/11/23														
23.Débroussaillage date de fin :														
24.Travaux effectués par														
7.TRAVAUX EXÉCUTÉS ET DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE														
TEGS	Code prod.	Nbre unités	TECHNIQUE (S)					EXÉCUTION (S)					Total (\$)	
			Taux	S-total	Réduc.	Total	Bén.	Taux	S-total	Réduc.	Total	Bén.		DC
T	1130A	1.000	391	391.00		391.00	A							391.00
Programme: 11			Montant de l'aide financière :			391.00								391.00
8.AUTRES CRITÈRES D'APPRÉCIATION			9.ATTESTATION DE L'INGÉNIEUR FORESTIER					10.RÉSERVÉ À L'AGENCE						
Explications, remarques et recommandations Le travail a-t-il été effectué conformément à la prescription? ☒ Oui ☐ Non			J'atteste que tous les travaux ont été effectués adéquatement, c'est-à-dire, conformément aux règles connues et éprouvées de la sylviculture et qu'ils répondent à toutes les autres conditions d'admissibilité contenues dans le cahier d'instructions techniques de l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalachies : _____ Les travaux ci-haut décrits ne sont pas admissibles à une aide financière pour la raison suivante: Rapport d'exécution préparé par JEROME LAPOINTE 15/11/2023 Nom Date Revisé sous la responsabilité et la supervision personnelle de Signature de l'ingénieur forestier [Signature] 12/01/2024 09-003 No permis Date					L'Agence ACCEPTE la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et la demande de participation financière présentée : _____ À cet égard, l'Agence accorde une participation financière au : Producteur forestier reconnu pour un montant de : 0.00 \$ Conseiller forestier accrédité pour un montant de : 391.00 \$ et par conséquent, le(s) reconnait à titre de bénéficiaire de sa participation financière. L'Agence REFUSE la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et la demande de participation financière présentée : _____ Signature de l'Agence Date						
Remarques:														
Ouvriers :														
14.No du plan d'aménagement forestier 32332180113			15. Sélectionné pour la v.o.					16. No de prescription 12 32332230222 2402 1						